

ÉVOLUTION DES PRATIQUES DES PAYSAGISTES FACE AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES DE LA CONCEPTION URBAINE¹

Rapport sur la thèse d'Anaïs Léger-Smith

Pierre Donadieu². – Cette thèse pionnière dans son domaine (les sciences du paysagisme) éclaire les pratiques actuelles des concepteurs paysagistes, très peu connues. Elle rassemble des résultats nouveaux sur le sujet complexe des relations d'une profession émergente avec les maîtres d'ouvrage publics et les injonctions politiques environnementalistes.

On sait notamment grâce à cette recherche après enquête auprès des divers les paysagistes formés à l'ENSP de Versailles, que les pratiques des plus anciens ont été longtemps peu sensibles (en général) aux injonctions environnementales (contrairement à celles des plus jeunes) ; ils font aujourd'hui ce que la maîtrise d'ouvrage leur demande de faire, tout en interprétant la commande à leur « guise. ».

La première partie est une synthèse ambitieuse de l'histoire des relations entre les sciences écologiques et les architectes paysagistes, une histoire complexe qui n'a pas encore été faite et qui est ainsi esquissée.

Dans le deuxième chapitre de cette partie, le statut du *landscape urbanism* anglo-américain est analysé avec une mise au point très convaincante sur la nature des discours professionnels. Anaïs Léger-Smith aurait pu approfondir plus le contenu écologique de ces discours (à base d'écologie fonctionnelle du paysage chez les Anglo-américains, de McHarg, à Odum et Forman, de biogéographie et de phytoécologie chez les Français de Ozenda à Montégut).

La deuxième partie analyse la commande publique à caractère écologique (écoquartiers) où les paysagistes concepteurs sont en principe sollicités. Cette partie courte mais bien documentée et rigoureuse est remarquable. Elle précise le contenu écologique des pratiques et elle apporte une connaissance des marchés publics très originale et utile pour la profession, son développement et sa reconnaissance. Elle a fait l'objet d'une publication dans la revue *Landscape and urban planning*.

Dans la dernière partie, très illustrée, consacrée aux pratiques émergentes de conception écologique des projets en France et en Grande-Bretagne, j'ai apprécié la mise en évidence du rôle majeur des paysagistes dans le domaine de l'eau où l'écologisation des pratiques est manifeste parce que l'eau détermine les caractères de la végétation, de la biodiversité et du sol.

¹ Agrocampus ouest, centre d'Angers, juin 2014, Discipline : Aménagement de l'espace, urbanisme.

Jury : Walid Oueslati et Hervé Davodeau directeurs, Emélianoff, Donadieu, Sgard, Mangin.

² Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, Professeur émérite de l'ENSP de Versailles-Marseille.

Je pense également que la biodiversification de l'espace vert est un phénomène innovant par rapport aux années 1960-70, mais pas aux années 1990 où la prise de conscience est déjà enclenchée (plus d'ailleurs chez les gestionnaires que chez les concepteurs). Il serait préférable, pour affirmer qu'il n'y pas eu d'innovation chez les paysagistes, d'indiquer le cadrage historique de l'analyse.

Cette thèse originale et pionnière mérite d'être présentée pour une attribution éventuelle de médaille.

Le 15 janvier 2015